

OBJECTIFS & FONCTIONNEMENT DU CHALLENGE ARBITRAGE CLUB

Rappel des objectifs : récompenser les clubs qui durant la saison

- Sont en conformité par rapport à leurs obligations
- Prise en compte des prestations de leurs JA et ARBITRES
- Engagement de leurs officiels pour les autres compétitions Nationales, régionales et départementales qui ont lieu sur le territoire normand
- Nombres d'officiels de l'arbitrage Validés, Actifs avec bonification pour les officielles
- Formations d'officiels de l'arbitrage
- Nomination d'un référent arbitrage
- Organisation et accueil des officiels de l'arbitrage, des compétiteurs et des spectateurs
- Actions de formation initiale et continue des cadres de l'arbitrage dans le club

3 Catégories sont constituées

1. **Catégorie A** : Clubs ayant des équipes au niveau National et régionale
2. **Catégorie B** : Clubs ayant des équipes au niveau régional
3. **Catégorie C** : clubs n'ayant pas d'équipe au niveau National ou régional

Assemblée Générale Ligue de Normandie du 4 octobre 25

num	CRITERES	TYPE BARÈME	VALEU	SOURCE DE LA VALEUR
1	Nb JA Conforme aux obligations	Global	10	Edition 131 pour générer les rapports aux clubs
2	Nombre de prestations réalisées ≤ à l'obligation	Individuel	1	Edition 131 pour générer les rapports aux clubs
3	Nombre de prestations réalisées > à l'obligation	Individuel	0.5	Edition 131 pour générer les rapports aux clubs
4	Prestations complémentaires comptabilisables	Individuel	1.5	Edition 131 pour générer les rapports aux clubs
5	Club représenté lors des AG des Arbitres	Global	10	Feuille de présence AG des arbitres
6	Nombre de JA Validés, actifs et ayant officié au moins 1 fois	Individuel	1	Edition 131 pour générer les rapports aux clubs
7	Nombre d' arbitres Validés, actifs et ayant officié au moins 1 fois	Individuel	1	Edition 131 pour générer les rapports aux clubs
8	Formation de : JA1 à JAN et formateurs de ces niveaux	Individuel	1	Données fournies par le responsable formation
9	Formation de : AC à AN et formateurs de ces niveaux	Individuel	1	Données fournies par le responsable formation
10	Bonification cadres Arbitrage féminines Validées, actives et ayant officié au moins 1 fois	Individuel	0.5	Edition 131 pour générer les rapports aux clubs
11	Identification référent arbitrage du club	Global	5	Avis de la CRA, ddes nominateurs et des CDA Départementales
12	Organisation et Accueil JA / AR lors des compétitions	Global	5	Avis de la CRA, ddes nominateurs et des CDA Départementales
13	Actions formation Initiale et Continue des cadres arbitrage au sein du club	Global	5	Avis de la CRA, ddes nominateurs et des CDA Départementales

Assemblée Générale Ligue de Normandie du 4 octobre 25

DOTATION DU CHALLENGE 25 / 26

CATEGORIE A :

1 ^{er}	: Bon d'achat partenaire ligue	400 €
2 ^{ème}	: Bon d'achat partenaire ligue	200 €
3 ^{ème}	: Bon d'achat partenaire ligue	100 €
4 ^{ème}	: Bon d'achat partenaire ligue	50 €
5 ^{ème}	: Bon d'achat partenaire ligue	50 €

CATEGORIE B:

1 ^{er}	: Bon d'achat partenaire ligue	400 €
2 ^{ème}	: Bon d'achat partenaire ligue	200 €
3 ^{ème}	: Bon d'achat partenaire ligue	100 €
4 ^{ème}	: Bon d'achat partenaire ligue	50 €
5 ^{ème}	: Bon d'achat partenaire ligue	50 €

CATEGORIE C:

1 ^{er}	: Bon d'achat partenaire ligue	200 €
2 ^{ème}	: Bon d'achat partenaire ligue	100 €
3 ^{ème}	: Bon d'achat partenaire ligue	50 €
4 ^{ème}	: Bon d'achat partenaire ligue	50 €
5 ^{ème}	: Bon d'achat partenaire ligue	50 €

Soit un total de 2050 €

Le 1^{er} de chaque catégorie ne pourra concourir pour la saison suivante (même dans une autre catégorie)

Autres Actions pour dynamiser l'arbitrage Normand sur la saison 25/26

Offrir les formations arbitrage aux féminines sur la saison 25/26

Offrir la Formation, jusqu'à Junior, pour les grades AR pour tous les départements à hauteur d'une formation par club .

Modalités d'application :

Le coût de la formation sera facturé au club (frais pédagogiques + frais de repas).

Puis sur demande par courriel du club les frais pédagogiques seuls de la formation feront l'objet d'un avoir.